Image not found or type unknown

Suspension EDF trêve hivernale

Par **Paulin benjamin**, le **14/02/2017** à **22:29**

Bonjour,suite à un retard de paiement, EDF va suspendre ma fourniture d'électricité "dès que possible" selon une personne que j'ai eu au téléphone,et sachant que cela est interdit en trêve hivernale. Que puis je faire???
Sachant qu'il y a une coupure en décembre alors que la trêve été déjà débutée.
Merci pour vos reponses

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés